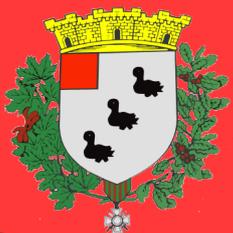


# GIVENCHY EN GOHELLE



Notre commune

N° 143

Mars

2022

## Givenchy 2022

## Année du Coquelicot



# 105<sup>ème</sup> Anniversaire de la Bataille de la Crête de Vimy

Journal édité à l'initiative de la commune de Givenchy en Gohelle - [communication@givenchy-en-gohelle.fr](mailto:communication@givenchy-en-gohelle.fr)

# État Civil :

## Naissances



DEVESTEL Charline - 9 décembre  
MEUNIER Robin - 7 janvier  
COOLEN Noah - 24 janvier  
SWIERGIEL Romy - 27 janvier  
MILCZAREK Noam - 12 février  
MARTIN Giulia - 15 février

## Ils nous ont quittés



DIEVAL ép CUVILLIER Solange - 31 mai  
CARPENTIER Robert - 28 novembre  
POTIEZ ép TOULOUSE Annie - 8 décembre  
DUFRESNE Edmonde - 14 décembre  
DILLY ép CREPIN Georgette - 14 décembre  
QUILLET vve BINCE Jeannine - 19 décembre  
VERMEERSCH vve SPITERI Renée - 29 décembre

## Vous voulez vous marier, vous pacser... ? Voici quelques infos !

### MARIAGE :



#### Pièces justificatives à fournir :

- Photocopie des pièces d'identité des époux
  - Justificatif de domicile des époux (deux différents si les futurs mariés n'habitent pas encore ensemble)
- Justificatifs de domicile et carte d'identité des parents si les futurs époux n'habitent pas la commune de Givenchy en Gohelle
- Copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois par rapport à la date du mariage, pour les deux époux
- Certificat du notaire si un contrat de mariage est conclu entre les futurs mariés
- Photocopie de la carte d'identité des témoins

Dépôt du dossier complet au service état civil,  
puis choix de la date du mariage,

**Monsieur le Maire confirme la date et l'heure de  
la cérémonie.**

### PACS :



#### Pièces justificatives à fournir :

- Dossier complet
- Déclaration conjointe
  - Convention
  - Pièce identité
- Actes de naissance de moins de trois mois à la date de la signature du PACS

Dépôt du dossier complet au service état civil, puis  
choix de la date de signature du PACS

(pendant les horaires d'ouverture de la mairie).

## Focus sur la sécurité routière

Parce qu'il s'agit d'une attente forte des Givenchysois, la sécurité routière et le partage des voies par tous et pour tous sont une priorité de l'année 2022 !

Vitesse excessive ! Accidents ! Piétons non sécurisés ! Agissons !

Après plusieurs échanges avec des experts, dont le bureau d'ingénierie Mobesta, la commune qui n'est pas décideur dans ce projet, a déposé un dossier de prise en considération le 31/08/21 auprès du Conseil Départemental pour proposer des aménagements. Certains aménagements, dont les entrées de village, ont été refusés et ont été retravaillés même imposés par les services départementaux. C'est ainsi, après que le Département ait refait le revêtement routier de la rue Degréaux à ses frais, que les engins de chantier ont pu sillonner les routes départementales en ce début d'année.

Prochaine étape : circulation et stationnement des rues Sembat, Jaurès et Lamendin.

Courant avril, la municipalité, forte des retours des riverains, va réunir les partenaires (Tadao, Nicollin, CALL, etc.) pour retravailler le plan de stationnement. La commune souhaite s'orienter vers un stationnement plus important en nombre et des 2 côtés des voiries quand cela est possible techniquement. Une communication sera réalisée après cette réunion.

Parce que la concertation des riverains est importante dans ce dossier et a permis d'identifier des gênes réelles auprès des habitants, Monsieur le Maire et Monsieur Patrick BECQUET, Adjoint au Maire, restent à la disposition des Givenchysois par téléphone ou sur rendez-vous. Chaque situation est étudiée individuellement puis dans l'intérêt collectif. Ainsi, 10 rendez-vous ont été honorés et 27 mails ont été étudiés.

Une question, un avis, contactez-nous au 03.21.60.90.90 ou par mail [mairie@givenchy-en-gohelle.fr](mailto:mairie@givenchy-en-gohelle.fr)



## Parc du Centenaire – Inauguration des portes VARI

Le 8 avril prochain, lors du 105ème anniversaire de la bataille de la crête de Vimy, la Fondation de Vimy va inaugurer la porte VARI (du nom de l'honorable Mme Helen VARI) qui se situe à l'entrée du Parc du Centenaire.



Cette réception sera aussi l'occasion de célébrer l'intronisation de Mme Helen Vari au sein de l'Ordre national de la Légion d'honneur.

C'est tout naturellement que les élus et les services municipaux ont souhaité apporter leur soutien, tant administratif que matériel, à cette célébration.



## Notre village à l'honneur !

Son excellence la très honorable gouverneur général du Canada Mary Simon a décerné la médaille du service méritoire (division civile) à notre Maire. Cette décoration honore aussi l'ensemble de la population du village qui a su se montrer à la hauteur des événements du centenaire de la bataille de la crête de Vimy. Mobilisons-nous une nouvelle fois en cette année du 105ème anniversaire. Décorons nos fenêtres, nos jardins, etc. de coquelicots.

## Non à l'antenne !

La société BOUYGUES TELECOM et la société CELLNEX France demandent l'annulation de l'arrêté du 16 décembre 2021 par lequel le Maire de la commune s'est opposé aux travaux de construction d'un pylône treillis décroissant de 30.25 mètres avec paratonnerre d'environ 2 mètres posé sur un massif béton enterré, destiné à recevoir divers équipements de télécommunication, à l'installation de 3 armoires techniques, à l'édification d'une clôture et d'un portillon et à la création d'un chemin gravillonné.

Après affichage en mairie de la réception du dossier d'informations du 30 septembre 2021 et de la déclaration préalable de travaux reçue le 23 novembre 2021, la commune a informé la population par flyer distribué le 17 décembre et par ses autres moyens de communication (panneau, citykomi et facebook) cette même date.

La commune va se faire assister par Maître Renaud JUN, avocat au barreau de Lille. Adresse : GB2A 22 rue Tenremonde à Lille. Décision du Conseil Municipal du 2 mars 2022 – Délibération DE-2022-009 – (Actée à l'unanimité des votants et à l'abstention de l'opposition)

Soutenez l'action de la mairie en signant la pétition en mairie ou en ligne

La commune va se défendre et défendre les intérêts de sa population !



## Retour sur la classe de neige



Nous sommes partis en classe de neige à St Jean d'Arves du 28 janvier au 4 février pour découvrir les joies de la montagne.

Le chalet d'Alain était très grand et très typique.

Nous avons mangé de succulents repas et avons pû goûter aux spécialités de la Savoie comme la fondue savoyarde, la tartiflette, les crozets et les diots.

Les cours de ski étaient super malgré les chutes !

En dehors de nos cours de ski, nous nous sommes bien amusés ( batailles de boules de neige, descentes en luges ) et avons découvert les secrets de la nature montagnarde ( randonnée en raquettes et visite de la miellerie ).

Les veillées étaient très amusantes et variées : veillée « Givenchy a du talent ! », veillée Contes et Légendes de Savoie de Zian des Alpes, petits jeux théâtraux, et la très attendue boom du jeudi soir !

Nous avons eu d'excellents animateurs : nous ne pouvions pas avoir mieux !

Le séjour fut donc une très belle expérience à vivre car nous avons passé de bons moments entre potes en dehors de l'école !

Rédigé par les élèves de CM1 et CM2 de l'École Primaire Seigné Buisson 



## Remise de capteurs de CO2 aux écoles

Monsieur le Maire et Monsieur BECQUET, Adjoint au Maire, ont remis aux établissements scolaires des capteurs de CO2 afin de mesurer la qualité de l'air et ainsi sensibiliser à l'aération des classes.

Ces outils bénéficieront peut-être d'un accompagnement financier de l'Education Nationale. Dossier en instruction.



## Dotation de dictionnaires à l'école primaire (CM1 - CM2)

À la demande des enseignants de l'école primaire, la municipalité a acheté cinquante dictionnaires.

Utiliser un dictionnaire apporte des savoirs et des savoir-faire différents de ceux procurés par l'utilisation de l'informatique !

**D**ari  
**I**locano  
**C**iluba  
**T**agalog  
**I**nterlingua  
**O**riya  
**N**auruan  
**N**ewari  
**A**benaki  
**I**nuktitut  
**R**omanche  
**E**speranto



**À vous de chercher !!**

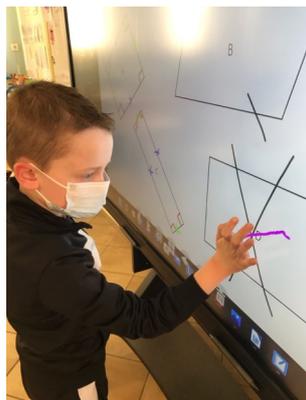


---

## Installation d'Écrans Tactiles Interactifs

### *Des ETI pour apprendre autrement*

« C'est magique... ça va vite... on peut effacer et même reprendre ce qu'on a mis dans la poubelle... on peut écrire et dessiner avec le doigt ou le crayon... on peut écouter de la musique et regarder un document en même temps et voir en grand la page d'un livre... on voit trop bien... on peut faire bouger les mots et les images et même les agrandir... on peut, même si on fait des maths, appuyer et hop ! on retrouve l'exercice de français... ça ressemble à une grande tablette... on peut faire plusieurs fois le même exercice... »



Les Ce1 que nous avons rencontrés ne tarissent pas d'éloges sur leur tout nouveau ETI (Ecran Tactile Interactif) et en expliquent avec joie et grande facilité l'intérêt et le fonctionnement. Un intérêt confirmé par leur enseignante de ce jour-là, Madame Vandembeuche. Elle précise que ce nouvel outil, offert aux classes par la municipalité, fait gagner un temps précieux puisque tout le travail pédagogique peut être préparé et rédigé hors des heures de classe (plus de tableau à écrire etc.). Il permet aussi d'adapter l'affichage des supports d'apprentissage aux besoins des élèves et de faire participer plusieurs d'entre eux à une même correction par exemple, de leur présenter des documents riches et intéressants. Le côté ludique est bien sûr aussi un atout pour susciter ou garder l'attention des enfants. Elle avoue en souriant que les possibilités d'utilisation de cet écran sont si nombreuses qu'elle ne les a pas encore toutes exploitées.

# ASSOCIATIONS

## JUDO CLUB DE GIVENCHY

C'est un évènement, pour la première fois depuis la création du club, nous atteignons le nombre de 100 adhérents.

Merci à tous pour votre confiance

### 1/2 finale pour la qualification au championnat de France NeWaza Senior et Cadet 2022 .....

Nos Judokas sont allés à Quiévrechain (59) le 12 décembre dernier:

- En Cadet, Rémi, Gabriel et Théo se qualifient pour la finale du championnat de France qui a eu lieu le 19/02/2022
- En Sénior, Medhi, Marian, Arthur et Anthony se qualifient également pour la finale du championnat de France qui aura lieu le 19 mars 2022
- Podium pour Medhi, Marian et Rémi



### Championnat de France NeWaza Cadet 2022 .....

Les conditions sanitaires s'améliorent, cela nous permet de reprendre le chemin des tournois et compétitions.

Le samedi 19 février Gabriel et Rémi participaient au Championnat de France NeWaza (combat au sol) à Amilly (45).

Ils terminent tous les deux 7èmes de ce championnat France.



### Tournoi Amical de Pont à Vendin ...

Tout Judoka commence son apprentissage en compétition dans les tournois amicaux organisés par les clubs de Judo voisin. Les conditions sanitaires nous ont permis d'aller à Pont à Vendin samedi 26 février. 22 Judokas se sont déplacés et nous ont fait honneur. Bravos à nos guerriers et guerrières.

Merci aux parents d'accompagner les jeunes, merci également à Gabin et Gabriel P pour l'arbitrage lors de la rencontre.



## AMICALE LAÏQUE

**WEEK-END MUSICAL** de l'association amicale laïque élaboré avec Jean-Louis Wouts, coordinateur de l'atelier musical, les 19-20 février 2022 à la salle des fêtes J. Goudsmett

**Samedi** : en 1ère partie, soutenus par leurs professeurs, les nouveaux et anciens élèves de l'atelier musical nous ont offert de jolies prestations, accompagnés par la superbe voix d' Orel, de l'ensemble « Guilty Delight ». La soirée se prolonge avec le concert « pop rock » de « Hops Session » devant un public conquis.

**Dimanche** : en préambule de l'après-midi, la compagnie du Ficus interprète des sketches sur un sujet humoristique « les évolutions amoureuses ». Damien adapte et met en scène les interprétations de Pierre-Yves, Anita, Catherine, Patrick.

A la suite de ce divertissement, place à une scène ouverte façon karaoké, soutenue par les chanteurs de l'association « balance ta voix ». Le talentueux pianiste Damien Nison accompagne les volontaires dans le choix de leur chanson.

Au cours de ces 2 journées, Pauline, jeune « ambassadrice » présente les fonctions et les engagements de l'association « Given'chats » de Givenchy-en-Gohelle.



Les actualités de la Compagnie du Ficus :

- le dimanche 27 février 2022, dans le cadre du festival « coup de théâtre » organisé par la ligue de l'enseignement, à Lambres-les-Douai : reprise « des évolutions amoureuses »
- prochaine prestation à Audruicq le 14 mai 2022 à l'occasion du « théâtre à la ferme »
- Damien participe dans les villes de Zudausque, Neuf Berquin et Frémicourt à « conteur d'un soir »

A noter, une nouveauté, depuis le mois de novembre 2021 : Pascale anime la séance de théâtre pour les adolescents le lundi de 18 h à 19 h à la salle des fêtes.

## FOYER RENCONTRES ET LOISIRS

Le Foyer Rencontres et Loisirs a pour principal objectif de rompre l'isolement en vous proposant des moments de détente. C'est une bonne occasion pour faire de nouvelles rencontres. Nous proposons des jeux de société, des sorties cinéma ou restaurant. Nous nous retrouvons chaque lundi et jeudi de 14h30 à 17h30 à la salle des fêtes.

*Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter madame Camphin au 06 89 71 38 53 ou [nadette.camphin@gmail.com](mailto:nadette.camphin@gmail.com)*

## HISTOIRE LOCALE ET VIE ANCIENNE

Suite à la réussite de l'exposition du 11 novembre 2021, nous allons vous proposer un nouveau rendez-vous à la même date.

Nous sommes toujours à la recherche de documents, photos de notre village d'antan. Si vous en avez, vous pouvez nous contacter au 06 89 71 38 53 ou [nadette.camphin@gmail.com](mailto:nadette.camphin@gmail.com). Vous pouvez également participer aux travaux de l'association.

*Contact : Bernadette Camphin, numéro de téléphone et adresse mail ci-dessus.*



# CENTRE DE LOISIRS



Chaque année, la Mairie organise un Accueil de Loisirs pendant les vacances scolaires (hors vacances de Noël et dernière quinzaine d'août) sur des thèmes différents tels que « Disney » « les supers héros » ou encore « voyage autour du monde ». Nous y accueillons une quarantaine d'enfants sur les petites sessions et une centaine répartie sur les semaines estivales.

Grâce à une équipe d'animation très dynamique et motivée, nos effectifs ne cessent d'augmenter et nous sommes régulièrement à la recherche de jeunes animateurs.

La Mairie peut aider au financement du BAFA des givenchyssois (renseignements auprès de Mme Katy Kaput - service Jeunesse). Ces deux années COVID ont fortement impacté l'Accueil de Loisirs (sorties, brassage, grands jeux); nous espérons revenir tout doucement à un fonctionnement normal pour le plus grand bonheur des enfants !!

## Interview de Emma HERENG par Virginie Barlet, Adjointe

### Pourquoi as-tu décidé de passer ton BAFA ?

J'ai décidé de passer mon BAFA car j'adore m'occuper des enfants, passer du temps avec eux. J'aime aussi avoir des responsabilités. Le BAFA est une très bonne expérience pour la suite de notre avenir, peu importe le métier que l'on veut faire plus tard. C'est aussi une bonne alternative pour les mineurs de pouvoir concilier travail et passion.



### Comment as-tu vécu cette semaine de bénévolat ?

Ma semaine de bénévolat m'a beaucoup appris que ce soit au niveau des règles ou des enfants. C'est beaucoup de travail et de responsabilité de s'occuper des enfants du matin au soir, aussi beaucoup de fatigue mais tellement de plaisir et de joie. J'ai été très bien intégrée dans l'équipe d'animation, ma formatrice était géniale, elle m'a fait découvrir énormément de choses. Il est ainsi très important d'être toujours attentif aux enfants et de ne pas se laisser submerger par la fatigue.

### Cette semaine t'a-t-elle confortée dans ton désir de passer ton BAFA ? Pourquoi ?

Cette semaine m'a encore plus confortée dans l'idée de passer mon BAFA. La relation avec les enfants m'a beaucoup plu. Les activités, la créativité, l'imagination et surtout le plaisir sont importants dans ce travail et c'est ce que j'ai le plus aimé. L'ambiance dans l'équipe d'animation m'a aussi beaucoup motivée. Cela m'a permis de développer de nouvelles connaissances et aptitudes.

### Quelques mots pour convaincre d'autres jeunes de passer leur BAFA et rejoindre l'équipe d'animation ?

Je vous invite tous et toutes à passer votre BAFA, si vous êtes motivé, dynamique, créatif, joyeux, déterminé et surtout que vous aimez les enfants alors foncez ! Le BAFA vous apportera de l'expérience personnelle et professionnelle.



### **RAPPEL :**

**Centre d'été du 7 juillet au 12 août - Inscriptions du 3 au 13 mai**

**Centre d'automne du 24 octobre au 4 novembre - Inscriptions du 30 août au 8 septembre**

# Programme Intergénérationnel



## Adultes/Enfants :

**Relaxation intergénération - Mercredi 18 mai**  
**10h-12h au DOJO (complet - liste d'attente)**



## Adultes :

**Yoga du rire - Jeudi 16 juin**

**14h30-16h au DOJO**

**Méditation sonore - Jeudi 30 juin**

**14h30-16h30 au DOJO**

**Relaxez-vous - Jeudi 2 Juin**

**14h30-16h30 au DOJO**



**Atelier séniors au volant - 8/15/29 avril et 6 mai**

**10h-12h - SALLE DU CONSEIL**

**Atelier destination équilibre - le mercredi du 6 avril au 25 juin**

**10h45-11h45 - SALLE DU CONSEIL**

**Spectacle Cabaret - Mercredi 27 avril**

**14h30 - SALLE DES FETES**



**Mes grands-parents à la cantine - 29 avril, 6 mai, 13 mai et 20 mai**

**CANTINE SCOLAIRE**

## Enfants :

**Chasse aux œufs de Pâques - 17 avril**

**11h30 - JARDIN ANDRÉ SERRIER**

**(réservé aux petits givenchysois de 5 à 10 ans)**



## Interview de M. Julien HOSTYN, Architecte :

### **Pourquoi avez-vous accepté ce projet de création d'une boulangerie ?**

C'est à la fois un honneur de répondre à un projet initié par une mairie qui souhaite investir pour conserver ses commerces de proximité mais aussi un défi à relever car l'attente de l'ensemble des givenchysois doit être satisfaite ! L'enjeu pour nous était donc de créer une boulangerie accueillante, chaleureuse et optimisée à la fois pour attirer les touristes, fidéliser les habitants et apporter un outil de travail idéal pour les futurs boulangers.



### **Quelle est la plus grande contrainte technique sur ce projet ?**

Afin de gagner de l'espace, il a fallu supprimer les murs porteurs intérieurs avec des précautions particulières au niveau technique. Un bureau d'étude structure a d'ailleurs déterminé la procédure d'ouverture et choisit, selon des calculs très précis, le type d'élément de soutien le plus adéquat à mettre en place pour un résultat optimum. Autre contrainte technique imposée par la volonté de limiter les nuisances sonores pour les futurs boulangers : l'installation de l'ensemble des compresseurs des équipements froids en sous-sol. Enfin, il existe une réglementation spécifique en matière de sécurité pour les boulangeries et il faut respecter un certain nombre de normes en vigueur afin de prévenir toute propagation d'incendie.

### **Avez-vous utilisé des matériaux innovants ?**

Les matériaux innovants aujourd'hui sont principalement ceux qui sont éco-responsables. A ce titre, l'ensemble de l'isolation de la boulangerie est constitué de fibres de bois ou de coton recyclé à 85%. Ce sont d'excellents isolants biosourcés qui présentent de vrais atouts écologiques.

Le confort thermique est aussi amélioré grâce à l'installation d'une ventilation à double flux. Cet appareil permet un bon renouvellement d'air ainsi qu'une récupération des calories. Il en résulte un apport d'air frais avec une déperdition thermique minimale. Conséquence : des économies importantes sur la consommation d'énergie !

### **Quand pensez-vous livrer la boulangerie ?**

La livraison est prévue pour le début de cet été 2022.

### **Pour finir, si la mairie avait un autre projet, l'accepteriez-vous ? Lequel voudriez-vous faire ? Pourquoi ?**

Nous l'accepterions sans hésitation car ce serait un véritable gage de confiance de la part de la mairie et cela signifierait également que le travail que nous avons réalisé sur la boulangerie aurait été apprécié. Par contre, dire lequel c'est difficile car nos compétences nous permettent d'envisager tout projet quelque soit sa nature, que ce soit un autre local commercial, un cabinet médical, un EHPAD, un établissement scolaire, un espace culturel, un office de tourisme ... tout est possible. Notre motivation première est de correspondre à l'âme des lieux tout en apportant une certaine audace dans l'esthétisme et en optimisant l'aspect fonctionnel. Créer un lieu unique et participer à la dynamique de revitalisation de la commune est de surcroît une réelle opportunité et fait partie intégrante de notre mission d'architecte.



## ***Interview de M. Jean-Michel HULOT, Conseiller municipal :***

### **Quel est votre rôle dans le cadre de ce projet de boulangerie?**

A la demande de M. le Maire, Pierre Sénéchal, et des élus du groupe majoritaire, je pilote la commission BOULANGERIE qui regroupe des élus et la DGS, Mme Isabelle Courtois. La commission a été créée afin d'établir les différents points architecturaux et financiers du projet. Durant chaque étape, je suis le projet du début à la fin, représentant la municipalité (maitre d'ouvrage).



### **Qui intervient sur ce chantier?**

Le contractant général APM intervient en tant que maitre d'œuvre. Il se doit de respecter le cahier des charges du cabinet d'architectures SCS ASSOCIES, ainsi que les préconisations du bureau de contrôle et coordinateur SPS, SOCOTEC. Les entreprises sous-traitantes à APM réalisent l'ensemble des travaux dans les règles de l'art.

### **Que pensez-vous du chantier?**

A ce jour, le projet se déroule sans problème. Le planning est respecté. Je ne peux que me satisfaire de la qualité des échanges avec tous les intervenants lors des réunions de chantier hebdomadaires ou des réunions téléphoniques.

### **Que vous apporte ce projet en tant qu'élus?**

En me faisant confiance, M. le maire et les élus du groupe majoritaire me permettent d'apporter mes compétences "travaux" à notre village. Je suis heureux de gérer ce projet qui était tant demandé par les Givenchysois et Givenchysoises ainsi que par les visiteurs de passage dans notre village... Personnellement, c'est un enrichissement que de pouvoir revaloriser Givenchy en Gohelle..



*La réflexion autour du choix des matériaux est faite en concertation avec Olivier EVRARD, conseiller municipal délégué à l'éco-conception dans les grands projets.*

## ***Interview de Mme Sabine VANDOMME, Conseillère municipale :***

### **Comment la commune va choisir le futur exploitant pour la boulangerie ?**

Un appel à candidature a été lancé pour recueillir les candidatures. Un comité de sélection est programmé pour auditer l'ensemble des candidats à l'installation. Ce comité est composé d'experts (Chambre des Métiers, Financeurs, Professionnels du métier, Elus de la commune).



### **Quels sont les critères de choix ?**

Il est important de bien valider la vision du futur exploitant pour qu'il s'inscrive du mieux possible dans la vie des Givenchysois. Une implication locale est attendue. Nous étudierons également l'adéquation entre le candidat et les attentes du projet établi par la municipalité, sa vision du marché et le positionnement choisi par rapport à la concurrence, le montage financier du projet et les perspectives d'évolution.

### **En quoi votre expérience professionnelle est-elle un plus ?**

Etant dans le domaine du conseil et de la formation en création/reprise d'entreprise depuis presque 20 ans, cela me permet d'avoir le recul nécessaire pour appréhender les facteurs clés de succès. Participant également à des jurys de certification, des comités de plateforme de prêt d'honneur, je connais également les indicateurs importants à maîtriser pour la réussite d'un projet.

### **Que vous apporte ce projet en tant qu'élus?**

Ce projet est très attendu par tous, habitants, élus, nous sommes tous en attente. La boulangerie fait partie des commerces de 1ères nécessités. C'est un réel manque sur notre commune. En tant qu'élus, il est important de pouvoir se mobiliser pour favoriser l'implantation de ce type de commerce. C'est un réel service pour les habitants. Entre les besoins quotidiens des Givenchysois, le développement du tourisme et les effets de la crise sanitaire, nous ne pouvons que renforcer nos engagements pour aider et soutenir le développement économique.

## GIVENCHY NATURELLEMENT (Groupe minoritaire )

"Chers Givenchysois et Givenchysoises ,

Au regard de l'actualité, nous nous sommes recentrés uniquement sur trois sujets communaux :

1°)La sécurité routière :

Nous sommes tous, plus ou moins réfractaires au changement mais agir sur la limitation de la vitesse et le partage de la route devenait urgent à Givenchy. Pour autant, la réflexion menée depuis au moins 2017 par le maire et ses équipes, aidés par deux cabinets conseils, a abouti à des solutions, que beaucoup de nos concitoyens ont découvert, sans aucune concertation, avec le sentiment d'être mis devant le fait accompli.

Aujourd'hui de nombreuses interrogations subsistent : pourquoi autant de ralentisseurs rue Dégreaux , Pourquoi un revêtement plus bruyant qu'avant ? Le positionnement et la réalisation des plots centraux aux entrées de la commune sont ils judicieux ? Pourquoi l'éclairage n'arrive que bien après ?...

Malheureusement, ces interrogations n'aident pas à l'adhésion et le sujet délaissé du stationnement dans certaines rues où les piétons n'ont toujours pas un accès sécurisé aux trottoirs, va encore être d'actualité.

2°) l'antenne de téléphonie , rue Galliéni :

La loi N°2015-136 du 9 février 2015 prévoit une série de dispositions en amont d'une implantation. Tout opérateur de téléphonie, souhaitant installer une antenne sur un secteur déterminé, doit transmettre au maire un dossier d'informations, un mois avant sa demande de permis de construire . (soit, avant le 23 Novembre 2021 pour le cas de Givenchy).

Le maire doit dès réception de ce dossier informer ces concitoyens : Avez vous été avisé de cette phase de recherche de l'opérateur Bouygues avant le 23 novembre ? NON

Après 5 demandes, notre groupe a-t-il pu accéder en mairie aux documents autour de ce projet ? NON

Nous sommes contre cette implantation , rue Galliéni, mais comment agir plus efficacement sans informations plus précises et légitimes en tant que citoyens et de surcroît en tant qu'élus ?

3°) récupération d'eau de pluie :

M Sénéchal, récemment interrogé dans le Mag Info de l'agglomération ( page 17 ) semble avoir pris conscience qu'il fallait "récupérer les eaux de pluie" pour des usages qui ne nécessitent pas forcément "d'eau traitée ou propre à la consommation".

Pourtant, la médiathèque de Givenchy est déjà équipée d'une installation de revalorisation de l'eau de pluie depuis longtemps . Pourquoi l'avoir débranchée et reconnectée sur le réseau d'eau potable depuis le mandat précédent ? La nouvelle boulangerie va-t-elle bénéficier de ce genre de système ?

Nous restons à votre disposition sur notre page Facebook "Givenchy Naturellement" et/ou via notre adresse [naturellement.givenchy@gmail.com](mailto:naturellement.givenchy@gmail.com)

*Ndlr : texte reproduit dans son intégralité*



Deux ans.

Dans quelques jours, ce mandat de conseiller municipal aura démarré il y a deux ans.

Jamais je n'aurais pensé que je serais encore stupéfait par « l'opposition ».

À chaque élection est élu un conseil municipal. Celui-ci est composé, dans notre commune, de 16 conseillers municipaux du groupe majoritaire et de 3 du groupe d'opposition. Dans une démocratie comme la nôtre, l'opposition se doit de constituer un contre-pouvoir, d'incarner une possible alternance politique mais surtout d'être force de proposition dans l'intérêt des habitants. J'ai alors décidé d'aller voir un peu les valeurs et les belles idées prônées lors de la précédente élection municipale par « Givenchy Naturellement ». J'y ai (re)découvert des idées intéressantes mais aussi et surtout des vœux expressément collectifs : « aller vers l'intérêt de tous », « dialoguer, entendre et communiquer », « s'associer »...

Et voilà où le bât blesse. J'avais déjà, en concertation avec les conseillers municipaux du groupe majoritaire, demandé à ce que l'on ne soit plus méprisés par nos collègues de l'opposition, arguant de l'unité de groupe dont nous faisons preuve. Nous sommes dès lors tous impatients quant à la réception de leurs questions diverses et autres textes à publier dans le bulletin municipal.

Une fois de plus, ces espoirs ont été déçus. Mettre en cause, systématiquement, Monsieur le Maire, ne peut s'entendre que d'une façon : pour vous, nous n'existons pas ! Ou plutôt, vous pensez que nous n'existons que pour complaire aux desiderata d'un homme !

Oui nous prenons notre part. Oui nous sommes intégrés aux décisions. Oui les débats internes existent et sont le plus souvent bien plus animés que les attaques ad hominem que vous vous acharnez à répéter.

Reprenez à votre compte le « dialoguer, entendre et communiquer » que vous appeliez lors des élections . Ou peut-être cela n'était-il qu'un slogan ?

Alors ne vous en déplaie, les quatre années de mandat seront animées par les projets que nous ne manquerons pas de porter, (rénovation ou reconstruction de l'école maternelle, terrain multisports, aménagements de différents chemins, agrandissement de la salle de sports, boulangerie, sécurisation du cœur du village, parcours santé, rénovation pour un meilleur rendement énergétique des bâtiments etc.) en attendant de votre part une meilleure compréhension des enjeux et des votes publics réellement en adéquation avec la vie des habitants (le dernier exemple flagrant étant l'abstention sur le financement de la classe de neige...). Il apparaît que l'équipe majoritaire n'entend pas restreindre sa volonté d'améliorer la qualité de vie des habitants, et surtout ne se laissera pas entraîner dans de vaines et viles polémiques inutiles.

Souffrez, Mesdames et Monsieur les conseillers d'opposition, qu'en face de vous ne se dresse pas un homme seul. Dorénavant, nous souhaitons être pleinement intégrés dans toutes vos remarques. Nous serons vigilants quant à vos attaques ad personam et nous, en tant que groupe, ne manquerons pas d'intervenir, le cas échéant.

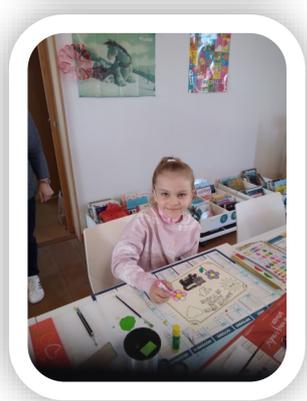
**« C'est n'être bon à rien de n'être bon qu'à soi. » Voltaire.**

Un conseiller municipal pour l'ensemble du groupe majoritaire

*Des femmes et des hommes du quotidien...  
...résolument tournés vers l'avenir !*



## Retour en image sur la fête des Mamies !



## Festivités à venir :

- samedi 9 et mercredi 13 avril 14h30/16h30 atelier pâques 🐰🥚
- mercredi 25 Mai - atelier fête des mères 🌸
- Fête la musique à la médiathèque - 21 juin 🎸
- Semaine des pollinisateurs - du 20 au 25 juin 🐝

Renseignements à la médiathèque - 03.21.58.66.19

Mme Virginie Ben Ali (à droite de la photo) exerce depuis le 21 Février les fonctions de médiathécaire à mi-temps.

Nous tenons à la féliciter pour sa volonté à se former à ses nouvelles fonctions et nous remercions les médiathèques de Liévin et Vimy qui en leur temps avaient accepté de la recevoir en stage d'immersion.

Avec Mme FOURNIER, Adjointe au Maire et tous les bénévoles, ne doutons pas qu'elle saura donner un nouvel élan à notre médiathèque.





 **Pas-de-Calais**  
Le Département

# Pollinisons Givenchy du 20 au 25 Juin

du 20 au 25  
Médiathèque  
Exposition

mercredi 22 - 19h  
Médiathèque  
Conférence +  
Dégustation

vendredi 24 - 14h  
Intervention  
scolaire

samedi 25 - matin  
Ateliers adultes - 10h  
Ateliers enfants - 11h

samedi 25 - après-midi  
Marché au miel - 14h/17h  
Visite de ruches - 14h  
Inauguration des ruches  
municipales - 17h

Informations et inscriptions en Mairie  
[communication@givenchy-en-gohelle](mailto:communication@givenchy-en-gohelle)

... suite et fin!

Dans la dernière édition du journal de notre village (n°142 de novembre 2021), l'article « vers une sobriété énergétique » vous présentait l'importance de la maîtrise des dépenses en matière d'énergie, pour un plus faible impact sur l'environnement et une diminution de notre facture énergétique.

Après le remplacement des menuiseries en façade (4 fenêtres, 2 portes) et une finition de qualité réalisée par nos employés communaux, c'est la seconde phase des travaux d'isolation des vestiaires du stade qui est terminée. Il s'agit de l'isolation par l'extérieur de la façade sud en fibre naturelle ! Economies d'énergie, économies sur notre facture et plus de confort pour les licenciés du Football Club de Givenchy !

Le groupe majoritaire est bel et bien sur le chemin de la sobriété énergétique ! À très vite pour de nouveaux travaux !

Pour la majorité municipale,

Olivier Evrard - Conseiller délégué à l'éco-conception dans les grands projets



## DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

La municipalité a décidé de se faire assister par Maître WEMAERE, notaire et le bureau d'ingénierie MOBESTA pour la DUP – Déclaration d'Utilité Publique. Il s'agit d'une procédure administrative qui vise à réaliser une opération d'aménagement avec l'appui des services de l'Etat, ici *un chemin piétonnier sécurisé de la rue Casimir Beugnet jusqu'au Parc du Centenaire de la Fondation de Vimy et le Mémorial Canadien.*

C'est un projet qui, malgré plusieurs concertations avec les propriétaires, n'a pu aboutir à l'acquisition amiable d'une bande de terrain de 10 mètres en bord de route. La DUP permettra donc à la commune d'acquérir ces terrains privés en expropriant les propriétaires.

Cette procédure comporte 2 phases :

1. La phase administrative dont la finalité est la déclaration d'utilité publique du projet prononcé par arrêté préfectoral (enquête d'utilité publique) et la détermination des parcelles à exproprier définies par un arrêté préfectoral de cessibilité (enquête parcellaire).

2. La phase judiciaire correspond à la procédure de transfert de propriété des biens et d'indemnisation des propriétaires. Cette procédure est instruite par le juge de l'expropriation dès la transmission du dossier administratif finalisé par le préfet au juge de l'expropriation.



La municipalité informera régulièrement ses administrés et toutes personnes concernées.

## Décisions du Conseil Municipal :

### *Séance du 15 décembre 2021*

Adoption d'un protocole d'accord transactionnel – Décision modificative du budget principal commune 2021

### *Séance du 22 décembre 2021*

Classe de neige 2022 – Protection sociale complémentaire volet prévoyance Centre de Gestion du Pas de Calais

### *Séance du 2 février 2022*

Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2022 – Avenant du marché de restauration scolaire et tarif adulte – Indemnités Horaires pour travaux supplémentaires – Constitution d'un groupement de commandes pour la détection, la géolocalisation et le géoréférencement des ouvrages et des réseaux – Adhésion au service commun de la transition durable et d'aide aux communes de la CALL

### *Séance du 2 mars 2022*

Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un agent d'animation – Remboursement des prestations annulées suite à l'épidémie de Covid-19 – Travaux d'éclairage public – Autorisation de défense des intérêts de la commune dans la requête n°2202006-1

---

## Retour sur la Vice-Présidence de notre Maire

### Eau et Assainissement

La commune vous invite à découvrir l'article sur le cycle de l'eau P. 11 à 17 du magazine de la CALL.

A retenir :

- L'eau puisée dans les nappes est traitée et distribuée par le réseau de la CALL, qui gère aussi la récupération des eaux usées, leur traitement et l'infiltration naturelle des eaux de pluie. Donc il ne faut pas confondre réseau de production d'eau et réseau d'assainissement collectif.
- L'eau est un bien commun : ce n'est pas l'eau que les usagers paient mais le service de distribution et l'assainissement des eaux usées !
- L'eau est potable : avec 25000 analyses réalisées chaque année, la CALL s'assure que l'eau qui arrive à nos robinets est parfaitement saine et potable.
- Des eaux de pluie infiltrées à la parcelle, des eaux usées traitées en station d'épuration, une collecte et un recyclage permanent de nos déchets : le tout à l'égout n'existe plus ! On parle aujourd'hui tout simplement d'assainissement des eaux usées.

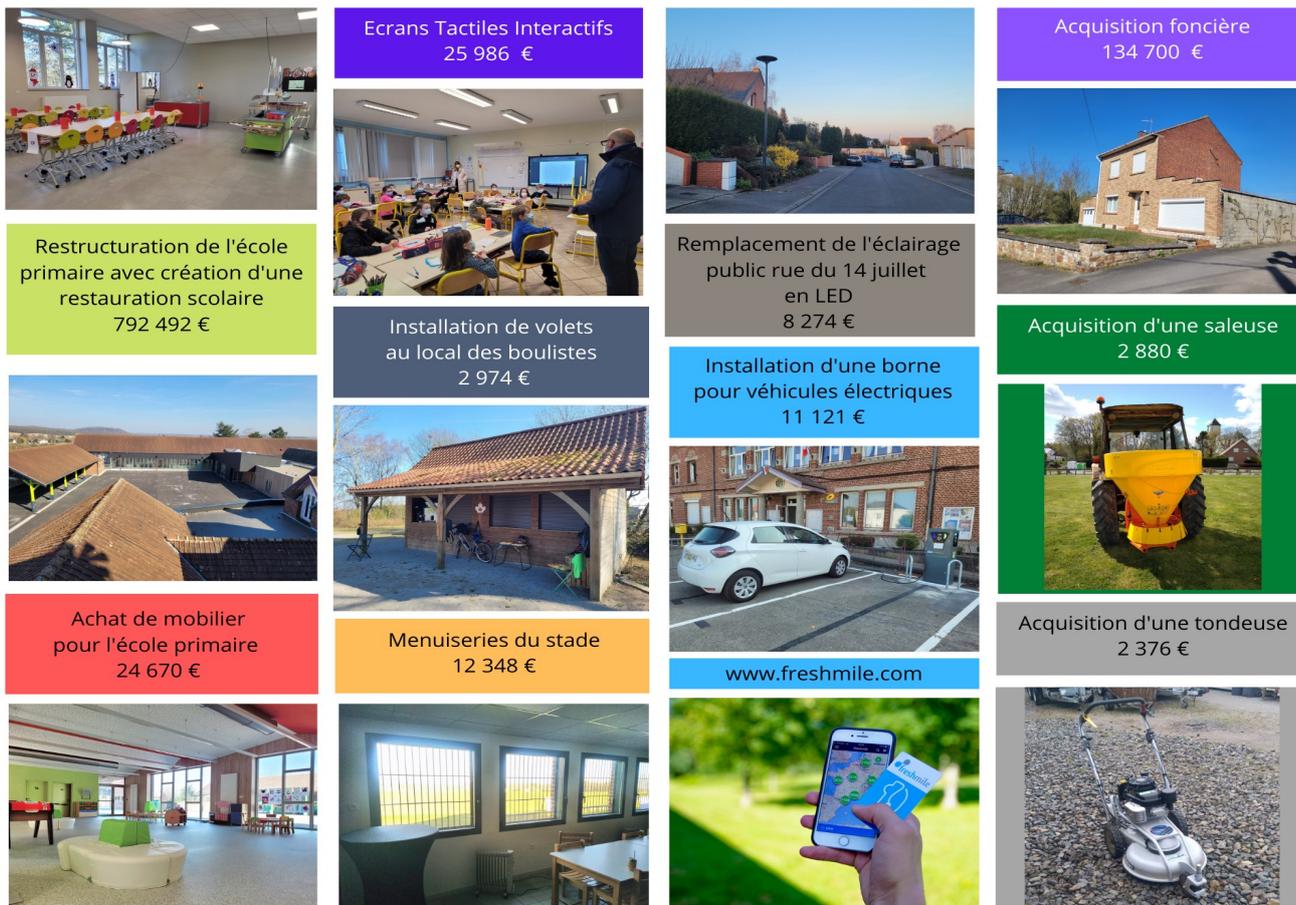
✦ Il est donc nécessaire de récupérer un maximum d'eau pluviale. La mairie de Givenchy en Gohelle est un modèle en la matière, notamment en créant sous la cour d'école un bassin d'une capacité de 154000 litres, en y connectant les eaux pluviales de la médiathèque, en y connectant les futures eaux pluviales de la boulangerie.

C'est une réserve d'eau qui pourra nous être utile aujourd'hui comme demain !

- Il faut noter aussi que notre Maire est porteur au niveau de la CALL du projet : « un récupérateur d'eau offert à chaque foyer ».



## Retour en images sur les investissements 2021...



### Les élus préparent le budget 2022 ...

Le vote du budget aura lieu en avril et les étapes de la préparation budgétaire ont commencé depuis décembre 2021.

Après avoir préparé un calendrier de préparation budgétaire avec Monsieur VEGA, Adjoint au Maire en charge des finances, les élus du groupe majoritaire travaillent conjointement avec les services pour recenser les besoins financiers propres à chaque service ou projet.

Suit un travail d'équilibre budgétaire entre recettes prévues et projets à arbitrer. En fonctionnement, il convient d'ajuster les lignes de consommables (électricité, fioul, gaz, etc.) qui augmentent en cette période difficile.

Pour les investissements, les travaux de boulangerie et de sécurisation routière actés en 2021 se poursuivent en 2022. Les élus travaillent sur les projets de la mandature : devis, rendez-vous sur le terrain pour recenser les éventuelles contraintes, recherche de subventions, analyse technique et financière...

Les projets seront ensuite débattus en réunion puis en commissions.

C'est ainsi que Madame BARLET Virginie, Adjointe au Maire en charge de la jeunesse, et Monsieur BECQUET Patrick, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, travaillent sur un projet d'installation d'équipements sportifs. Le projet consiste en la création d'un terrain multisport pour la pratique du football, du basket, du handball... et l'installation d'un parcours santé avec quelques agrès. Ces équipements, éligibles au programme de 5 000 équipements sportifs de proximité de l'agence Nationale du Sport et aux aides régionales, seraient installés sur la plaine de la salle des sports. On vous en dit plus au prochain bulletin municipal...



## ELECTIONS PRESIDENTIELLES

### Dimanches 10 et 24 avril 2021

Pensez à vous munir de votre pièce d'identité,  
si possible votre carte d'électeur pour faciliter le vote.



Un seul bureau de vote  
**SALLE DE SPORTS Jean DUBOIS**  
Rue de la Chapelle



# Fleurissons Givenchy !

Quelques idées...



## Fabriquer un coquelicot de papier :

1. Coloriez la tête du coquelicot en rouge (a)
2. Découpez le centre noir du coquelicot. Ensuite, coupez-le de façon régulière en suivant les traits blancs. Une fois terminé, repliez-le vers le haut.
3. Attachez la tête du coquelicot à un cure-pipe ou un cure-dent (que vous aurez peint en vert) à travers le centre du coquelicot (b).
4. Découpez le petit centre noir du coquelicot et collez-le sur le haut du coquelicot (c).

